

Ça vaut le détour...



► La Véloroute du Lin

La Véloroute du Lin propose une balade entre étangs et piscicultures, à travers les champs de lin de l'arrière-pays cauchois. L'itinéraire de 75 km est globalement plat ; il relie Dieppe à Fécamp principalement par une ancienne voie ferrée. Les gares de la ligne sont encore présentes sur le parcours.

Entre voie propre et petites routes partagées, elle est accessible à tous et régulièrement ponctuée d'aires de pique-nique, de transats géants en bois et de stations de gonflage : idéal pour profiter en famille ou entre amis, en toute sécurité.

► Ganzeville : une vallée, une rivière, un village

La Vallée de Ganzeville est un site inscrit abritant 4 espèces d'orchidées rares et protégées, entre le Bec-de-Mortagne et Fécamp. Son caractère naturel et préservé a justifié son classement en 1986. Au cœur de cette vallée remarquable par ses bois et sa biodiversité, la source Saint-Martin, au Bec-de-Mortagne, alimente la rivière de la Ganzeville qui coule jusqu'à sa confluence avec la Valmont, à l'entrée de Fécamp.

Dans le village, l'église Saint-Rémy est atypique avec son clocher-porte, surmonté d'une magnifique flèche en pierre.

Sur une ancienne butte féodale, fut érigé un château-fort dont une des cinq tours d'enceinte est encore visible aux abords de l'actuel manoir.

La Maison des Templiers, encore habitée de nos jours, est entourée de quelques vieux vestiges dont une petite tour de guet, le haut mur pignon d'une grange dimière.

Toujours visible aux abords du château, un moulin à aubes datant du 13^e siècle a été construit en briques et silex.

Fécamp et ses alentours

Situées au cœur de la côte d'Albâtre, Fécamp et sa région bénéficient d'une diversité de paysages à découvrir au travers de plusieurs circuits qui vous mèneront en bord de mer, à travers champs, pâturages et bois. Partez à la découverte des côtes, sillonnez la campagne cauchoise et découvrez un patrimoine architectural unique.

RENSEIGNEMENTS

Office Intercommunal de Tourisme Fécamp Tourisme
Quai Sadi-Carnot
76400 Fécamp

02 35 28 51 01

info@fecamptourisme.com
www.fecamptourisme.com

Seine-Maritime Attractivité

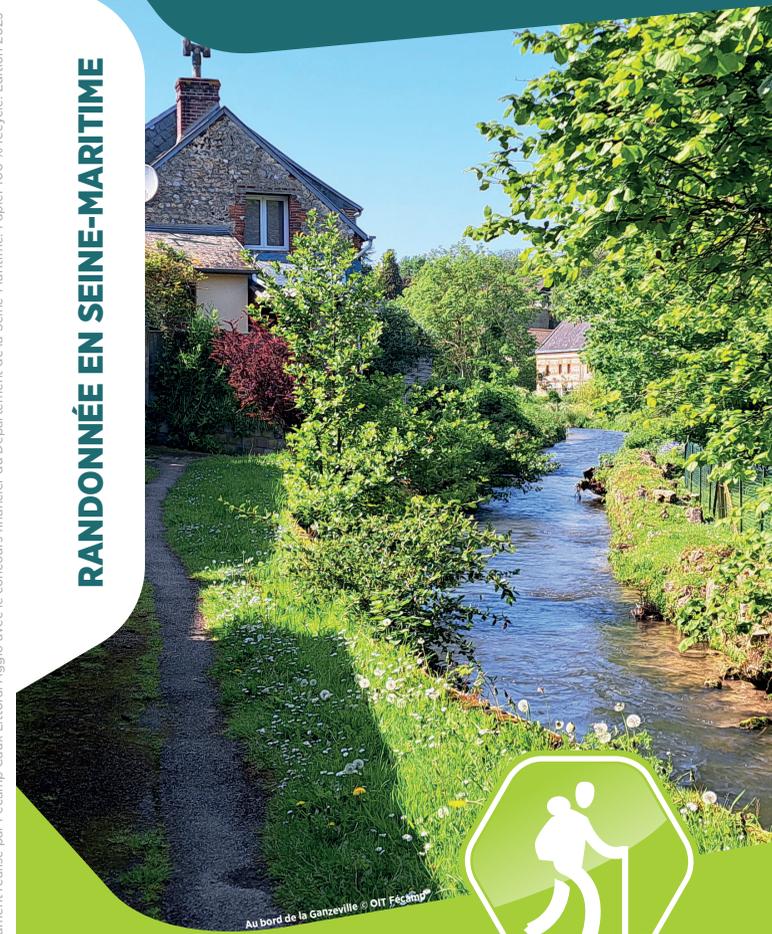
02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
seine-maritime-tourisme.com



INFOS CONSEILS

RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Agglomération Fécamp Caux Littoral Fécamp entre vagues et valleuses



RANDONNÉE À PIED

Circuit 13 : Au cœur des deux vallées

Départ : Les Ballastières, Fécamp

12 km - 3h ★★

Difficulté ● ● ●



Cet itinéraire est inscrit au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). Pour obtenir ce label, une analyse du parcours a été coordonnée par le service des sports du Département de la Seine-Maritime sur les plans sécuritaire, réglementaire mais aussi qualitatif (intérêt environnemental ; touristique et sportif) Intérêt local ★ / Intérêt départemental ★★



Seine-Maritime
La Normandie Impressionnante



13

Circuit : Au cœur des deux vallées

Départ : Les Ballastières, Fécamp

12 km - 3h

Difficulté

AVIS DU RANDONNEUR

Vous profiterez de la diversité de paysages et d'ambiances qu'offrent les proches alentours de Fécamp en passant d'une vallée à l'autre, de la Ganzeville à la Valmont.

D Au départ, prenez la Véloroute du Lin le long du parking vers la droite.

1 Quittez la véloroute et tournez à gauche sur la rue du 11 novembre. Au rond-point, traversez les 2 routes et suivez la direction de l'hôpital puis engagez-vous dans l'impasse à droite, la Sente de la rivière. Passez sur la Ganzeville et poursuivez tout droit rue Rollon.

2 Tournez à la 2^e à droite, rue Bertin et à gauche pour longer la rue Couturier et passer devant le stade René-Gayant.

3 Allez à gauche le long du stade et montez par le chemin de la Cavée Blanche.

4 Au bout du chemin, restez bien à droite sur le bas-côté, coupez par l'espace en herbe, regagnez le parking et traversez-le.

5 Au rond-point, prenez à gauche sur l'avenue du Président Mitterrand jusqu'au 2^e rond-point.

6 Traversez par les passages protégés pour prendre le lotissement en face sur l'avenue Jules Verne. Au 1^{er} petit giratoire, allez à gauche et au second, tout droit : passez les barrières en bois et suivez le chemin en herbe vers la droite.

7 Au carrefour, continuez à gauche, rue Paul Verlaine et retrouvez un chemin en herbe. Au bout, poursuivez sur le chemin descendant à gauche à travers la plaine de Ganzeville.

8 De retour sur la route, continuez à droite puis à gauche. Au carrefour suivant, prenez à gauche et aussitôt à droite puis entre les maisons, la rue du Puchot et le sentier longeant la rivière sur votre droite.

9 Vous débouchez face à l'église de Ganzeville : tournez à gauche puis traversez par le passage protégé et prenez le chemin du Presbytère à droite, au-dessus de la Petite Auberge. Montez dans le bois et veillez à rester sur le chemin de gauche.

10 Continuez vers la gauche et contournez l'église de Toussaint. Prenez à gauche la rue de l'Église. Traversez pour aller en face, rue de l'Épinay. Continuez tout droit sur la petite route descendant dans la vallée de la Valmont. (1,7 km)

11 Hameau du Petit-Moulin, empruntez la Véloroute du Lin à gauche : elle vous ramènera au départ.



Balisage du circuit :

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et curiosités touristiques. Pour parcourir ces circuits, suivez les indications du topoguide et le balisage correspondant.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Le littoral est fragile et les risques d'éboulement ou de chute importants : ne marchez ni au bord, ni au pied des falaises.
- ▶ Signalez toute anomalie rencontrée sur votre parcours.
- ▶ Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures et les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ N'allumez jamais de feu.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Respectez le code de la route.

